



Réunion du 8 octobre 2019 des commissions travaux et finances

Etaient présents : Mme LABIOLE, Mme JAY, Mr DARRIGADE, Mr MOZUL, Mr BONHOMME, Mr LAPASSOUZE, Mr HOUPE.

Présentation des différents chantiers en exécution et des projets de travaux ; le point sur les montages financiers et les coûts prévisionnels ; lecture des ébauches.

Monsieur MOZUL nous fait lecture des documents financiers récapitulatifs du chantier de la **Maison des Associations** ; il nous fait savoir que sur un coût prévisionnel de 66 487 euros, le coût final pour la commune sera de 4 141,27 euros.

Mr HOUPE précise que le chauffage est terminé, que les menuiseries devraient être posées en Novembre, il restera le chantier peinture. Le choix de l'entreprise n'est pas encore défini.

Maison de la nature : présentation et rappel du montage financier avec une inconnue précisée par Mr Mozul : la participation à hauteur de 10 000 euros de l'association de la chasse (à suivre). Avec un coût de 262 298 euros, la part communale sera de 144 579 euros soit 55 % du montant global ; pour le reste le chantier est ouvert ; le décapage du terrain est réalisé ; 7 mois de chantier seront nécessaires pour sa réalisation.

Aménagement de l'esplanade fronton city park jeux petite enfance

Une ébauche de projet a déjà été présentée en commission, elle avait pour but d'ouvrir le dossier de financement (comme le précise le Maire) ; aucun choix défini sur l'aménagement de cet espace n'a été acté en Conseil Municipal (comme le fait remarquer J LAPASSOUZE) ce projet nécessite encore un long travail ;

Des réflexions en collaboration avec des acteurs de la commune seront nécessaires (CME, associations, techniciens), au regard de l'état du plan de financement de ce projet comme le souligne Etienne MOZUL. La commission est unanime sur le fait que ce projet est encore embryonnaire ; tant sur le plan finances, que sur le plan de son implantation et des choix qui en découleront.

Actuellement, seul le DETR est acté en subvention à hauteur de 67 939 euros pour un projet estimé à 392 000 euros (source CAGD) ce qui n'est pas suffisant.

Concernant les petits travaux nécessaires pour l'occultation des fenêtres de la classe des CM2 les travaux seront pris en charge et réalisés par la commune tout comme la pose de la gouttière sur le préau.

19h45 fin des commissions.

Francis HOUPE
Adjoint délégué aux travaux.